



COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-BEAU  
DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

**SERVICE DE L'EAU  
CONTRAT DE REALISATION  
D'UN BRANCHEMENT SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT**

**Le demandeur**

Nom et Prénom : .....

Adresse complète : .....

N° de tél : ..... N° portable : .....

Courriel : .....

**Lieu de réalisation du branchement :**

Adresse exacte de la construction : .....

Section cadastrale : ..... N° de parcelle : .....

N° permis construire : ..... Date d'obtention : .....

Branchement destiné à :  une construction neuve  une réhabilitation

Date souhaitée pour la réalisation des travaux : .....

**Usage du branchement \* :**

Habitat individuel :

Habitat collectif

Entreprise d'activité

Branchement de chantier

**Prix du branchement :**

Prix du branchement : 1 610 euros HT

(tarif HT du 1<sup>er</sup> janvier 2019 – délibération du 30 Novembre 2018)

**Remarques :**

- Le délai d'exécution est indicatif et non contractuel. Il est fixé à un mois à compter de la date de réception de la demande.
- Le choix définitif de l'emplacement du regard du branchement est réservé au service de l'eau.
- Les sommes dues devront être réglées après réception par le demandeur, d'un avis des sommes à payer établi par le Trésor Public
- L'abonné (propriétaire ou locataire) est responsable de l'entretien et du maintien en état du regard compteur,
- conformément au règlement du service d'eau potable en vigueur. Toute remise en état de cette installation suite à des dégradations sera facturée sur devis.

Fait à Saint Martin le Beau, le .....

\* *coché votre choix*

Signature,

Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »